



DOSSIER || Lancement des festivités d'été



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression
Imprimerie SENSEY

Dépôt légal
Juillet 2023

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez-nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit photo Une
Michaël Colson

ÉDITO page 3

Édito de Monsieur le Maire

DOSSIER pages 4 à 9

Lancement des festivités d'été

LABUISSIÈRE pages 10 à 12

Kermesses dans les écoles

POLICE MUNICIPALE page 13

Législation : les chiens dits dangereux

ANIMAUX pages 14 & 15

Sensibilisation au bien-être animal

PRATIQUE pages 16 et 17

Canicule : le CCAS à vos côtés

RETOUR EN IMAGES pages 18 à 21

Retour sur les manifestations du mois de juin

ACTUALITÉS

ACTUS TRAVAUX pages 22 à 25

Travaux dans votre Ville

JEUNESSE pages 26 & 27

Fêtes des écoles et distinctions

ACTUS ÉCONOMIE page 28

La boutique partagée

ACTUS CULTURE page 29

Une grainothèque à la Médiathèque Marcel Wacheux

ACTUS SPORT page 30

Grand prix de pétanque

ÉTAT CIVIL pages 31 à 33

Cérémonies du mois de juin

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations des mois de juillet et août

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissierois,

La Fête de la Musique, qui est venue lancer notre saison estivale, a été un réel succès. Lio (Le Banana Split), Thierry Pastor (Le Coup de folie), Laroche Valmont (T'as le look coco), Partenaire Particulier avec notamment sa chanson éponyme sont venus rythmer la place Marmottan aux sons des années 80'. La première édition de la fête médiévale se déroulera au Donjon de Labuissière et complètera le lancement de cet été 2023.

Un été pour toutes et tous, à Bruay-La-Buissière : c'est ainsi que nous pourrions résumer la programmation estivale présentée dans ce magazine. Cette année encore, avec mon équipe, nous avons souhaité vous proposer une saison estivale riche et variée en festivités et en événements.

Si ces animations sont importantes, elles ne doivent toutefois pas venir éluder les réalisations concrètes pour améliorer durablement votre cadre de vie et par conséquent votre vie quotidienne.

Outre les travaux de voiries dans les rues Paul Daguercar (cimetière du 3) et du Docteur Dourlens (pont de Lavolville), qui disons-le étaient dans un état déplorable, les travaux de métamorphose de notre centre-ville s'accroissent avec notamment la disparition de la rue Sadi Carnot qui permettra dans les prochains mois de donner une nouvelle vie à la place Leclerc et d'offrir un nouveau parvis aux lycéens. Le prolongement tant attendu de la rue Alfred Leroy, en double sens, est désormais terminé et permet d'ores-et-déjà de faciliter l'accès au centre-ville.

Enfin, je tiens à remercier nos enfants qui ces dernières semaines ont surmonté leur trac et nous ont offert de magnifiques prestations à l'occasion des kermesses.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination pour assurer le développement et l'attractivité de notre ville et ainsi améliorer votre vie quotidienne et celle de vos proches.

Bel été 2023 à toutes et tous !

Bien cordialement,

Ludovic Pajot
Votre maire






La saison estivale est lancée ! La Ville de Bruay-La-Buissière innove cette année avec sa première fête médiévale au Donjon de Labuissière. **Cet été, vous retrouverez les traditionnelles manifestations :** la grande fête foraine place Marmottan, le concert et le feu d'artifice du 13 juillet, les semaines des enfants, les fêtes champêtres et les marchés nocturnes. **Les fêtes champêtres** sont l'occasion de se retrouver autour d'une table en pleine nature tout en bénéficiant d'une animation de qualité. Deux dates sont à cocher dans votre agenda cette année : le dimanche 6 août au Stade-Parc et le vendredi 25 août, quartier Basly.

La Ville de Bruay-La-Buissière propose chaque été des semaines entièrement dédiées aux enfants. Cette année, le Stade-Parc Salengro ouvrira ses portes pendant 2 semaines aux plus jeunes. Un lieu emblématique qui accueillera de multiples jeux et activités pour les enfants du 24 juillet au 6 août. Un terrain de jeux inouï pour les plus jeunes. Le jeudi 27 juillet, 2 robots transformers seront présents à 15h30, 16h30 et 17h30. La seconde période se déroulera quartier Basly. Du 21 au 27 août, les enfants se retrouveront sur le terrain de football. Ils pourront profiter des différentes structures gonflables et des jeux d'eau. Toutes les activités sont gratuites.

NOUVEAU cette année : un escape game familial sur le thème des pirates sera organisé le samedi 26 août de 10h à 22h et le dimanche 27 août de 10h à 19h à la salle Marmottan. Un départ se fera toutes les 15 minutes. **Réservations 03 21 64 56 00 ou par mail à l'adresse d.vivard@bruaylabuissiere.fr**

Le service des Sports propose lui aussi de nombreuses activités pour les jeunes. En août, vous serez nombreux à profiter des **festivités du quartier des Terrasses** : brocante, foire et concerts animeront vos journées et vos soirées d'été !

Depuis 3 ans, la Ville de Bruay-La-Buissière offre aux familles une programmation estivale digne d'une ville de plus de 20 000 habitants. Les services municipaux veillent à organiser des festivités diverses et gratuites pour tous. **Chaque année, l'offre se développe et s'adapte aux attentes des familles :** aux animations des années précédentes viennent s'en greffer de nouvelles. L'objectif de la municipalité est de rassembler le plus de monde possible autour d'événements festifs. **Nous vous souhaitons d'agréables moments à Bruay-La-Buissière !**

GRANDE FÊTE FORAINE

Place aux manèges !

Comme chaque année, vous aurez plaisir à retrouver la fête foraine sur la place Marmottan et alentours. Les forains vous réservent des surprises tous les jours.



FÊTE FORAINE

DU 8 AU 17 JUILLET

Samedi 8
inauguration à 16h30

Dimanche 9
groupe Martinique "Baril Born" de 20h30 à 23h

Mercredi 12
journée tarif réduit

Vendredi 14
spectacle lumineux de 21h à 23h

Samedi 15
spectacle les Temps Gabard

Dimanche 16
feu d'artifice des forains à 23h, Esplanade Mitterrand

Lundi 17
30 à 50% de réduction



24 juillet > 6 août

21 > 27 août

STADE-PARC
Roger Salengro

DE 13H À 20H

Jeux gonflables, jeux d'eau (maillot obligatoire),
jeux de société, trampolines,
stand crêpes, glaces, granitas...



QUARTIER
BASLY

DE 10H À 18H

Jeux gonflables, trampolines,
jeux d'eau (maillot obligatoire)



FÊTES CHAMPÊTRES

Dimanche 6 août dès 12h

Stade-Parc Salengro

Animation : Laurent Philippe et
Delphine James

Vendredi 25 août dès 18h

Terrain de foot rue Émile Basly
(Les Terrasses)

Animation : Nell Dawson et
Johnny Franck "Gabrielle Tour"
(hommage à Johnny Hallyday)

STRUCTURES GONFLABLES
ANIMATIONS
PETITE RESTAURATION



MARCHÉS *nocturnes*

Esplanade François Mitterrand

**Les 8 et 29 juillet
& le 19 août 2023**

Chaque samedi
de 18h
à 22h

Artisanat • Production locale • Animations musicales • Petite restauration



LE QUARTIER DES TERRASSES EN FÊTE

Du 12 au 15 août, profitez des animations !

Le comité d'animation du quartier des Terrasses organise ses festivités du mois d'août. Un programme chargé qui ne vous laissera aucun répit ! Les familles pourront se réunir lors des animations musicales et des jeux, chacun pourra déambuler lors du traditionnel vide grenier, faire de bonnes affaires ou dénicher l'objet insolite recherché... L'association vous donne rendez-vous pour cette 65^e édition !

Infos David Boulard 09 87 39 05 46

PROGRAMME

Samedi 12 août

18h : inauguration

De 19h30 à 23h : soirée "années 80 et 90" animée par Edwin Fardel sonorisation. Place Gavroche. Gratuit

Dimanche 13 août

De 9h à 19h : vide grenier. Rues Victor Hugo, de Boulogne et de Calais. 5 euros les 5 mètres.

De 14h à 19h : animation musicale et dansante animée par Edwin Fardel sonorisation. Place Gavroche. Gratuit

15h : déambulation de mascottes

Mardi 15 août

16h : animation musicale animée par Edwin Fardel sonorisation ; jeux avec de nombreux lots à gagner. Place Gavroche. Gratuit

18h : tour de chant, Alain chante les années 80





Pierre Mendès France



Les Hayettes

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

C'était la fête dans les écoles !

La maternelle Pierre Mendès France et l'école des Hayettes ont respectivement ouvert leurs portes le 3 et le 17 juin. Monsieur le Maire s'est rendu dans ces établissements en compagnie de Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière.



Clap de fin à l'école du Centre

Beaucoup d'émotion le 10 juin lors de la kermesse de l'école du Centre. Après les prestations des classes, une pluie de surprises a inondé les cœurs des enseignants qui prendront leur retraite dans quelques jours. L'école a célébré les carrières de ces 4 fantastiques !

À l'issue d'une cérémonie pleine de tendresse, les anciens élèves sont venus saluer Sylvie Ferrand, Véronique Macquart, Éric Sikora et le directeur Frédéric Ferrand. Une fête grandiose et quelques larmes qui témoignent de l'attachement des familles et des enfants à ces professeurs exceptionnels.



FLEURISSEMENT

La mairie annexe et la fontaine se parent de fleurs multicolores

La commune déléguée arbore de bien belles couleurs en ce début d'été. Suite à des travaux d'étanchéité, la fontaine fera l'objet d'une remise en eau très prochainement. Le kiosque et la mairie annexe ont été soigneusement fleuris par le service Espaces verts.



MUSIQUE

L'harmonie de Labuissière en concert

L'harmonie municipale de Labuissière a offert son traditionnel concert de printemps le 4 juin dernier à la salle des fêtes Georges Hurtrel en présence de Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais et conseiller municipal et de Fabrice Maesele, adjoint au Sport et à la Jeunesse. La première partie a été assurée par les musiciens de l'ensemble de percussions du Conservatoire communautaire Béthune-Bruay. Un concert très apprécié du public !



ESPACES VERTS

Parc Simone Veil : des travaux d'entretien attendus

Véritable écrin de verdure situé sur les hauteurs de la Porte Nord, le parc Simone Veil est un lieu unique en ville. Sa situation géographique en fait un espace particulièrement calme et apprécié des riverains, des enfants et parfois des écoles. Propriété de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane depuis sa création, ce parc appartient désormais à la Ville de Bruay-La-Buissière. Les agents du service Espaces verts et l'association TTS sont intervenus dès les beaux jours afin de lui redonner un éclat de fraîcheur. Tonte des pelouses, taille des arbustes et des bordures, ramassage des déchets... Un travail de titan qui se poursuivra au fil des semaines. Les jeux vont à nouveau pouvoir accueillir les plus jeunes dans des conditions optimales et **un projet d'embellissement est à l'étude, l'installation est prévue avant la fin de ce mandat**. Si vous ne connaissez pas encore ces lieux, n'hésitez pas à franchir la barrière, le parc se situe aux abords de la rue de Vaudricourt.





BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES

1/05 > 1/06

165 appels téléphoniques ont été reçus par le poste de Police Municipale

13 personnes ont été interpellées dont 10 pour dégradations, tentative de vol, vol, refus d'obtempérer, rodéo motorisé (sur le terril), conduite en état d'ivresse, signalement judiciaire et 3 pour ivresse publique et manifeste

1 individu menaçant les agents avec une arme blanche a été stoppé par deux tirs de pistolet à impulsion électrique

239 mains courantes ont été rédigées dont 180 relatives à des problèmes d'ordre public, 47 pour des stationnements et la circulation routière, 15 à caractère judiciaire

23 PV et rapports ont été rédigés dont 6 rapports d'information judiciaire aux fins d'instruction par la Police Nationale (menace avec arme envers les policiers, refus d'obtempérer...)

30 PV électroniques ont été dressés dont 10 pour tapage

4 contrôles de vitesse ont été effectués et 2 véhicules ont été verbalisés pour vitesse excessive

3 véhicules ont été suivis pour stationnement abusif et 4 mises en fourrière ont été réalisées

3 actions ont été menées en commun avec TADAO

03 74 31 03 22

CHIENS DANGEREUX

Rappel de la réglementation

Des règles particulières en matière de déclaration et de sécurité doivent être respectées si vous possédez un chien "dit dangereux".

Pour rappel, ces chiens sont répartis en 2 catégories et appartiennent aux races suivantes : American Staffordshire terrier (pitbull), Mastiff (Boerbull), Tosa et Rottweiler.

Le propriétaire a pour obligation de déclarer l'animal en mairie qui remettra un permis de détention provisoire jusqu'au 1^{er} anniversaire du chien. Ce dernier devra subir une évaluation comportementale auprès d'un professionnel, étape indispensable pour la validation du permis.

Les propriétaires ont également des obligations en matière de sécurité. Le chien doit être stérilisé et inscrit à des séances d'éducation canine. Le maître est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile. Hors propriété, l'animal doit être tenu en laisse et porter une muselière. Il n'a pas accès aux transports en commun ni aux lieux publics. **Le non-respect des règles expose le propriétaire du chien à des sanctions pénales.** En cas d'accident (morsure...), l'animal peut être euthanasié.

Attention, il est strictement interdit de vendre ou de donner un chien de catégorie 1 ou 2. Cet acte est punissable par la loi. Le maître risque 6 mois d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

Vous préserver et préserver votre animal de compagnie est primordial. Un chien bien éduqué est un chien équilibré et heureux.



ANIMAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vous trouvez un animal, que faire ?

Malgré l'attention des propriétaires d'animaux domestiques, il arrive qu'un animal soit trouvé sur la voie publique. Qu'il soit fugueur, en bonne santé, blessé ou malheureusement mort, vous pouvez effectuer des démarches afin de lui venir en aide ou de faire retirer son corps.

Si vous trouvez un animal sain qui divague sur la voie publique, vous pouvez le prendre en charge, faire vérifier s'il est tatoué ou porteur d'une puce. Le propriétaire sera facilement retrouvé et l'animal restitué. Si vous ne pouvez pas vous en occuper, n'hésitez pas à prévenir les services de la mairie, les Polices Nationale ou Municipale, les pompiers ou directement le refuge de Béthune. Si l'animal est blessé, vous pouvez l'amener chez un vétérinaire qui lui prodiguera les premiers soins. Il vous est possible de faire appel aux services pré-cités qui viendront chercher l'animal. Enfin, si par infortune vous trouvez un animal mort, la prise en charge personnelle est envisageable et vous êtes dans l'obligation de conduire le corps au refuge. Vous pouvez aussi faire appel aux services Techniques de la Ville ou encore aux pompiers communautaires les dimanches et jours fériés.



NON AUX ABANDONS

La cruauté de la période estivale

Avec les vacances, force est de constater que les abandons d'animaux domestiques augmentent. Chaque année, des campagnes de prévention se mettent en place dès le printemps, et pourtant... Animal cadeau qui devient trop encombrant, trop cher, trop bruyant... Déménagement, séparation voire même allergie... Tous les prétextes sont bons pour les maîtres sans scrupule. Nous rappelons que les propriétaires d'animaux de compagnie ont des devoirs et des responsabilités. Il faut garder à l'esprit que l'acquisition d'un chien ou d'un chat

représente un engagement de plus d'une dizaine d'années. Il faut par conséquent réfléchir et se renseigner auprès de professionnels avant de se lancer. L'abandon est considéré comme un acte de maltraitance. **C'est un délit pouvant être puni de 3 ans de prison et d'une amende de 45 000 €.**



“ Il n’y a que la vanité et la désinvolture de l’homme pour croire qu’un animal est muet parce que nos perceptions limitées ne nous permettent pas de l’entendre ”

Mark Twain, auteur

CAMPAGNE DE STÉRILISATION

La municipalité et 30 Millions d’Amis au chevet des chats errants

La fondation 30 Millions d’Amis apporte son soutien aux municipalités et associations qui désirent lutter contre la propagation des chats errants. La Ville de Bruay-La-Buissière s’engage depuis 2021 aux côtés de la fondation. Chaque année, plusieurs dizaines de chats sont capturés, identifiés et stérilisés. 30 Millions d’Amis prend en charge les frais vétérinaires à hauteur de 50%.

La stérilisation : essentielle à la santé et au bien-être des félins

Les chats errants comme les chats domestiques devraient être stérilisés et identifiés. La stérilisation vise à éviter la surpopulation féline, à freiner les nombreux abandons et les euthanasies, les maladies ou encore les accidents notamment routiers. Elle assure également une nette baisse des nuisances lors des chaleurs et accroît la longévité. Vous pouvez faire stériliser votre chat à partir de ses 6 mois et profiter de l’anesthésie générale pour procéder à l’identification de l’animal.



NIDS D’HIRONDELLES

Une espèce protégée

La Ville de Bruay-La-Buissière, en lien avec l’association OrnithoNature tient à préserver l’habitat et le cadre de vie des hirondelles. La remise en eau de la mare à boue permet aux oiseaux de construire leurs nids. Il a malheureusement été constaté que certains étaient détruits par des personnes peu respectueuses. Les hirondelles sont des oiseaux protégés. L’arrêté ministériel du 29 octobre 2009 interdit la destruction des nids, des œufs, des oisillons et des adultes. Il est également proscrit de perturber les sites de nidification des oiseaux. Les nids sont protégés toute l’année, même si les hirondelles sont absentes. La loi protège les hirondelles et vous risquez jusqu’à 9 000€ d’amende et 6 mois d’emprisonnement.



CANICULE

Se préserver de la chaleur

L'été est là et avec lui arrive le risque d'épisodes caniculaires. Si le soleil réjouit les vacanciers, il est malheureusement source de problèmes majeurs pour les personnes âgées ou souffrant d'une pathologie. L'isolement constitue également un risque supplémentaire. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les seniors de 60 ans et plus vivant seul, fragiles ou souffrant d'un handicap à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables. Un dispositif qui permet un suivi régulier de la personne. Le contact ainsi établi vise à rassurer les familles et à assurer une intervention rapide des services sanitaires et sociaux. **Infos 03 21 64 56 13**



CIMETIÈRES

Reprise de concessions

La Ville de Bruay-La-Buissière reprend les concessions dont la date est arrivée à échéance. Si une tombe présente un mauvais état ou des signes d'abandon, une procédure est engagée. Un courrier est envoyé au titulaire de la concession, si ce dernier est décédé un panneau est apposé au pied de la stèle. Le renouvellement doit impérativement être fait dans les deux ans par le titulaire ou l'ayant droit.

Attention, si toutefois la concession était reprise administrativement par la Ville de Bruay-La-Buissière, il serait impossible de procéder au prolongement.

Si vous disposez d'une concession perpétuelle, la Ville ne peut la reprendre qu'après une constatation d'abandon et après avoir respecté un délai d'au moins trente ans. L'entretien de la stèle par toute personne fait perdurer la concession.

Renseignements service État civil 03 21 64 56 07
etat-civil@bruaylabuissiere.fr

POINT D'APPORT VOLONTAIRE : BON DÉBARRAS !

Quand trier rime avec aider

Vous souhaitez faire le vide dans vos armoires, trier, ranger, gagner de la place ? **Faites-le pour aider les autres** et apportez vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie dans les différents **points de collecte du Relais**. Les articles doivent être propres, secs et en bon état. Les chaussures doivent être attachées par paire. Ce geste permettra aux familles démunies de bénéficier de linge et d'accessoires à moindre coût.

Pour le recyclage des bouteilles et des bocaux en verre, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) propose des containers. **Le verre ainsi déposé sera recyclé**. Il est impératif de retirer couvercles et bouchons. Tout dépôt de déchets, d'objets insolites ou même de verre autour des containers est interdit.

POINTS DE COLLECTE LE RELAIS

Rue du 19 mars ; Rue du Conseil de l'Europe ; Rue de Boulogne
Rue Cail ; Déchetterie rue Belle Vue ; Rue Jules Guesde ; Rue
René Wallard ; Rue de la République **Infos 03 21 01 77 66**



JE BRICOLE, JE RESPECTE

Travaux : du bruit, mais pas trop...

Les beaux jours sont revenus et avec eux, l'envie de jardiner et de bricoler. Les travaux d'extérieur ou d'intérieur sont souvent synonymes de bruit et par conséquent, de désagrément pour le voisinage. De la simple tonte de pelouse aux travaux les plus conséquents, votre activité est soumise à une réglementation. Cette dernière vise à préserver le bien vivre ensemble. Chacun a donc obligation de respecter son entourage et d'éviter les activités susceptibles de produire des bruits intempestifs et répétitifs. Des horaires ont été déterminés afin de protéger chacun d'entre vous des désagréments occasionnés par des travaux et ainsi préserver des plages horaires calmes.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.





Voyage des seniors à Amiens - 26/05



Cérémonie des nouveaux arrivants - 26/05



Journée nationale de la Résistance en France - 27/05



Pixel games week - 27/05



Jeux anciens à la médiathèque - 27/05



Concert du Bruay-La-Buissière Brass Band - 27/05



Marché aux puces du comité des fêtes de Lavalville - 28/05



Loto du comité des fêtes de Lavalville - 29/05



AG de l'USOBL Football - 2/06



Aime-moi si tu peux - 2/06



Médaille de l'enfance et des familles - 2/06



Bal du Bruay Country's squad - 3/06



Journée des bonnes affaires - 3/06



Crèche les Petits Câlines - 7/06



Hommage aux soldats morts en Indochine - 8/06



Inauguration du Renouveau - 9/06



Vide grenier - 10/06



Découverte de l'athlétisme - 10/06



Fête des familles, Espace Famille Enfance St-Exupéry - 10/06



Inauguration de l'IRM3 Tesla et scanner 2 à la polyclinique de Divion - 14/06



La D'Jakass - 17 et 18/06



Maquettes de Jean-Marie Louvet offertes à Monsieur de Maire

Gare de Bruay, Mairie annexe de Labuissière et Manoir de Baillencourt



Cérémonie du 18 juin

STADE-PARC

Un coup de neuf pour le boulodrome

Les agents du service Voirie ont remis à neuf le terrain de pétanque du Stade-Parc Salengro. Ces travaux d'aménagement ont été effectués début juin. Une terre rouge a été posée pour le plus grand confort des joueurs. Les boulistes pourront profiter tout l'été d'un terrain agréable et ainsi battre leurs records !



BOULODROME BASLY Le local vétuste du boulodrome situé au quartier des Terrasses, rue Basly a été démoli. La Ville de Bruay-La-Buissière envisage la création d'un espace multisports couvert à destination des scolaires. Un terrain de basket et une piste d'athlétisme devraient voir le jour en 2025.



LES DERNIERS MOIS DE LA RÉSIDENCE ALSACE

Les travaux de démolition de la résidence Alsace ont commencé pour une durée de 8 mois. Située en plein cœur du centre-ville, elle était devenue une friche trop souvent squattée. Une fois l'emprise foncière libérée, un béguinage verra le jour avec une livraison des premiers logements prévue en 2025. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Helfaut.



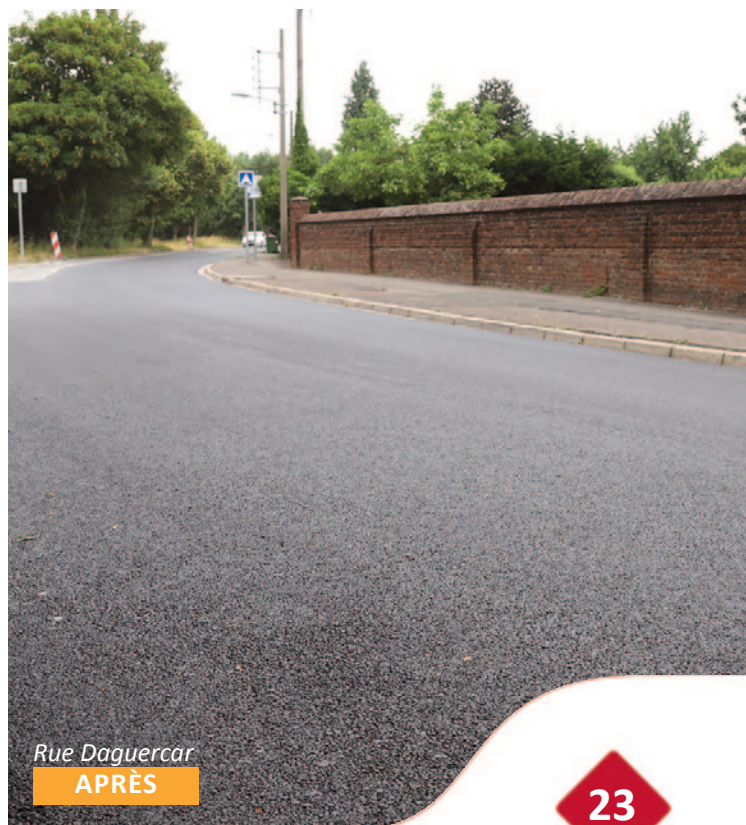
INFOS TRAVAUX PORTE-NORD

Dans le cadre des actions menées par la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane en matière de gestion et de réhabilitation des Zones d'Activités économiques du Territoire, un programme de travaux concerne le Parc de la Porte Nord jusqu'en fin juillet. Cette programmation vise à rénover la chaussée et les trottoirs, notamment pour une mise aux normes à destination des Personnes à Mobilité Réduites au sein des rues Christophe Colomb, Jacques Cartier et Vasco de Gama. Le programme se déroulera en circulation alternée. L'entreprise COLAS a rendu visite aux entreprises et commerces avant chaque étape afin de communiquer le planning prévisionnel. La CABBALR fournira des renseignements sur les perturbations de circulation occasionnées par ces différentes phases de travaux.

RUES DU DR DOUROLENS ET PAUL DAGUERCAR

D'importants travaux de voirie

La Ville de Bruay-La-Buissière a engagé des travaux de rénovation de voirie dans les rues Paul Daguercar (cimetière du 3) et du Docteur Dourlens (pont de Lavolville). Une déviation a été mise en place du 13 au 23 juin. Ces travaux effectués par l'entreprise Eurovia visent à améliorer le confort et la sécurité des usagers.



FLEURISSEMENT

De nouvelles jardinières ont été installées par les services municipaux début juin sur notre belle place Cadot. Elles arborent fièrement le blason de la Ville et ornent désormais le parvis de l'Hôtel de Ville. Des conifères y ont été plantés. Avec les beaux jours, les jardinières se sont développées et les fleurs sont éclatantes.



RÉFECTIONS DE VOIRIES

Chemin de Nœux et rue Brossolette

Début juin, les agents du service Voirie ont effectué des travaux sur la chaussée ainsi que le curage et le rabotage des fossés chemin de Nœux. Ils ont également procédé à la réfection d'un trottoir rue Brossolette.



Chemin de Nœux



Rue Brossolette

CENTRE-VILLE

Un bond en avant pour les travaux !

Les travaux de métamorphose du centre-ville se sont accélérés mi-juin avec le prolongement de la rue Alfred Leroy qui retrouve une circulation en double sens. La rue Sadi Carnot disparaît ainsi définitivement du paysage. Ces aménagements liés à la démolition du Jenkins permettent de faciliter l'accès au centre-ville. La place Leclerc pourra entrer dans une nouvelle ère. Un parvis verra le jour devant le lycée Carnot permettant aux lycéens de sortir de manière sécurisée sur le domaine public.



FÊTES DES ÉCOLES

Des souvenirs plein la tête...

Même si l'école n'est pas finie, le mois de juin se veut festif dans de nombreuses écoles de la ville. Lors des kermesses scolaires, vos enfants sont fiers de présenter leurs prestations aux familles.



Élémentaire Caudron



Élémentaire Félix Faure



Groupe scolaire Pasteur



Maternelle Jaurès



Groupe scolaire Basly



École élémentaire Jaurès



Écoles maternelle et élémentaire Marmottan



Groupe scolaire Ferry

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Visite de l'EP2B

L'École de Production de Béthune-Bruay est un établissement privé à but non lucratif dans lequel un enseignement technique est dispensé aux jeunes de 15 à 18 ans. L'école est subventionnée par des fonds publics et privés, elle est par conséquent gratuite.

Implantée désormais à Bruay-La-Buissière, elle prépare aux diplômes d'état du CAP conducteur d'installations de production. Un parc de machines est à disposition des élèves. Un plus qui leur permet de réaliser de vraies commandes et de s'insérer dans la vie professionnelle avec plus de facilité. Monsieur le Maire s'est rendu sur place le 4 mai dernier afin de visiter les locaux de cette nouvelle école. contact@ep2b.org



DEVOIR DE MÉMOIRE

Remise de prix en préfecture

Dans le cadre du Concours national de la résistance et de la déportation, le collège Signoret était représenté le 24 mai dernier en préfecture d'Arras au côté de Monsieur le Maire. Fabien Norkiewicz (3^èD) a été récompensé dans la catégorie "Devoir individuel collège" pour son implication dans une démarche historique liée au devoir de mémoire.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Visite de l'Assemblée Nationale

Le CME a visité l'Assemblée Nationale à l'invitation de Thierry Frappé, Député du Pas-de-Calais le 8 juin dernier. Le CME est un groupe de réflexion, de discussion, de proposition et d'action. Il a pour but d'être un outil d'éducation à la citoyenneté. Les enfants étaient accompagnés de Monsieur le Maire et de Laurie Tourbier, adjointe aux Affaires scolaires.





La Boutique partagée débarque en centre-ville

Une nouvelle boutique a ouvert ses portes le 15 juin dernier au n°264 de la rue Alfred Leroy, à quelques dizaines de mètres du lycée Carnot à Bruay-La-Buissière. Après plusieurs mois de travaux, c'est désormais un local flambant neuf qui accueille 8 entrepreneurs, bien décidés à ravir la clientèle et à redynamiser le quartier du centre-ville. À l'origine de ce nouveau projet ? La Ville de Bruay-La-Buissière et Artois Initiative !

Après un appel à candidature réalisé début 2023, une sélection rigoureuse a été appliquée pour offrir la chance à 8 nouveaux entrepreneurs de tester leur capacité à gérer une entreprise par le biais du concept La Maison - Boutique partagée à Bruay-La-Buissière. Le jury a rendu son verdict courant mars et voici la liste des candidats retenus : Homme Sweet Homme, Madame Hedera, Nathéra Zen, Créaseam Fanny créatrice, Les Pépites, Recycl'art archéologie industrie, La Caze à Manoue, A 4 Mains.

Un concept novateur à Bruay-La-Buissière

Partager une boutique ou juste louer un corner de vente, exposer à plusieurs pour diviser les frais et profiter du passage des clientèles respectives, c'est incontestablement la bonne astuce pour se lancer ! Le dispositif permet la mise en commun d'un point de vente afin de mutualiser les espaces et les animations pour réduire les coûts, obtenir un loyer réduit mais aussi pour faire découvrir une activité à la clientèle tout en se forgeant une notoriété. Menée par l'association



Artois Initiative, cette action est cofinancée par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay dans le cadre de la Politique intercommunale du commerce en faveur de la redynamisation des centres-villes, de la lutte contre la vacance commerciale et du test d'activité, l'Agence nationale de la cohésion des Territoires et la Ville de Bruay-La-Buissière. **Pour découvrir le portrait des créateurs qui occupent "La boutique partagée", nous vous donnons rendez-vous sur www.facebook.com/La-MaisonBruay. À bientôt à La Maison ?**

L'inauguration s'est déroulée le 14 juin en présence de Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière, de Bruno Roussel, adjoint au Commerce, Grégory Debas, conseiller délégué au Commerce et à l'Artisanat et Vincent Terrier, délégué du préfet.

SEMER ET RÉCOLTER

Ça pousse à la Médiathèque Marcel Wacheux

La Médiathèque Marcel Wacheux a inauguré sa Grainothèque le 25 mai dernier en présence de Monsieur le Maire et des élus. Vincent Terrier, délégué du Préfet a également salué ce projet élaboré dans le cadre de la Politique de la Ville et qui fait partie du dispositif créé en 2022 "La Médiathèque passe au Vert". La grainothèque a été entièrement créée avec des matériaux naturels et des objets de récupération : tiges de lierre, caissettes, papier journal... L'ensemble a été réalisé par Stéphanie Georges, intervenante en arts plastiques. Chacun peut venir y déposer ou retirer des graines de fleurs, d'herbes aromatiques, de fruits ou de légumes.

Le but est de sensibiliser le public au développement durable, au respect du cadre de vie, à l'économie sociale et solidaire. Ce concept est basé sur l'échange et la confiance. Il favorise aussi le lien social. Un troc naturel pour les adeptes du jardin, qu'ils soient abonnés ou non à la médiathèque. Dans les semaines à venir, divers ateliers seront organisés autour du thème des graines.

Un grand merci à l'équipe de la médiathèque, à Stéphanie Georges, aux foyers Norguet et Saint-François d'Assises, à l'association GEM, aux lecteurs et à la Cité des Électriciens pour leur implication dans ce beau projet.



ATELIERS

Pensez aux inscriptions !

Vous souhaitez faire du théâtre, du chant ou encore essayer la guitare ? Inscrivez-vous aux ateliers du service Culturel ! Vous avez jusqu'en septembre pour retirer un dossier en mairie. Chaque atelier est accessible aux enfants à partir de 6 ans, aux ados et aux adultes. Ils sont encadrés par un professionnel. Les séances ont lieu chaque semaine, hors vacances scolaires, à partir du mois d'octobre. Les restitutions ont lieu en mai. Elles sont communes aux ateliers.

Renseignements 03 59 41 34 00

LES ATELIERS

Atelier théâtre primaire
Atelier théâtre collège
Atelier théâtre ados
Atelier théâtre adultes
Encadrement Nash Ferrier et Marine Moinse
Atelier chant
Encadrement Maurine Thiebaut
Atelier guitare
Encadrement Bryan Helson



PÉTANQUE

Grand prix de Bruay-La-Buissière

L'association "La pétanque du Nouveau monde", présidée par Philippe Boyaval organise **la deuxième édition du Grand prix de Bruay-La-Buissière le samedi 15 juillet** au stade vélodrome.

L'inauguration aura lieu à 8h45 en présence des élus. Le concours commencera à 9h15. Les jeux sont organisés en triplette formée avec un maximum de 128 équipes. Les gagnants remporteront la somme de 3 000 euros à condition que le maximum d'équipes participent. Buvette et petite restauration sur place.

Infos 06 07 60 40 76



Edition 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'USOBL Basket représentée par son nouveau président Stéphane Schoner a reçu les membres du comité départemental de basket-ball le 17 juin dernier au complexe sportif Léo Lagrange.

L'assemblée générale s'est déroulée en présence des clubs et dirigeants du département en présence de Monsieur le Maire et de Fabrice Maesele, adjoint au Sport et à la Jeunesse.



TAÏ CHI CHUAN

Une discipline à découvrir

L'association des Arts martiaux chinois de Bruay-La-Buissière a organisé un stage de Tai Chi Chuan le 11 juin à la salle de sport de l'école des Hayettes. Avec ses mouvements lents et souples, le Tai Chi Chuan est souvent assimilé à une gymnastique douce. Il est avant tout, comme son nom "boxe du Taï Chi" l'indique, un art martial chinois. Sa pratique est axée sur la précision du geste et la maîtrise de la respiration. Elle améliore la souplesse et renforce la masse musculaire. Chacun peut pratiquer cette discipline à son niveau. Le Taï Chi est enfin une gymnastique énergétique ancienne qui fait partie intégrante de la médecine traditionnelle chinoise.

Infos 07 87 54 13 88



PACS



Romane Want et Benjamin Foucher ont conclu un PACS le 25 mai devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.



Émilia Brognard et Rémi Orlik ont conclu un PACS le 25 mai devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.



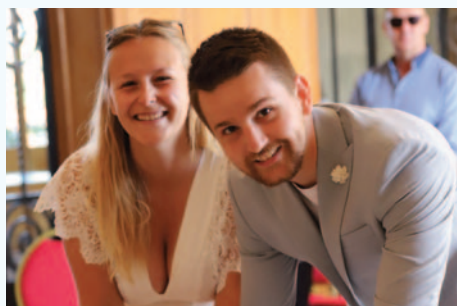
Émilie Parent et Romain Drèze ont conclu un PACS le 15 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.



Auréli Parent et Nicolas Véche ont conclu un PACS le 15 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.



Laurie Barski et Rodrigue Poly ont conclu un PACS le 25 mai devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.



Océane Cole et Matthieu Macaux ont conclu un PACS le 15 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.



Kelly Damette et Michaël Dublaneau ont conclu un PACS le 15 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.



Kimberley Wagon et Jérémy Jorieux ont conclu un PACS le 15 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat civil.

MARIAGE

Quelques règles pour une cérémonie inoubliable



Prévoir votre arrivée 15 minutes avant la cérémonie.



Stationner sur les parkings situés à proximité de l'Hôtel de Ville ou de la mairie annexe.



Possibilité de choisir vos musiques pour la cérémonie sur clé USB.



Respecter les lieux lors de la cérémonie, il est conseillé d'éteindre les portables.



L'utilisation de pétards ou de tout autre accessoire bruyant est interdite.

Service État -civil 03 21 64 56 07



DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Stéphane Asset
Dominique Penel
Raymonde Demarthe
Emilienne Kempa
Antoine Lemaitre
Michel Masselot
Théodore Schulz
Hélène Bednarek
Sylviane Bouchendhomme
Jacques Blouin
Jackie Nafre
Hélène Konieczny
Martha Dolinsek

MARIAGES



Sonia Lefebvre et Christopher Dindeleux se sont dit "Oui" le 3 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'état civil. Les époux ont choisi pour témoins Corentin Dindeleux, Brandon Lernoùd, Bruno Lernoùd et Antoine Duval.



Jennifer Lefebvre et Michaël Lefait se sont dit "Oui" le 3 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'état civil. Les époux ont choisi pour témoins Vanessa Lefebvre, François Dupreys épouse Lefebvre, Jérôme Lefebvre et de Guillaume Lefait.



Angélique Szczesny et Adrien Pelczar se sont dit "Oui" le 10 juin devant Lydie Surelle, adjointe à l'État civil. Les époux ont choisi pour témoins Vanessa Denisselle et Nicolas Pelczar.



Marie-José Chevalier et Jean-François Mroczkowski se sont dit "Oui" le 3 juin devant Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'état civil. Les époux ont choisi pour témoins Jean-Noël Mroczkowski, Ludovic Cappe, Thérèse-Louise Detres et Angélique Detres.



Marlène Burgho et Maxence Vassez se sont dit "Oui" le 10 juin devant Lydie Surelle, adjointe à l'État civil. Les époux ont choisi pour témoins Coralie Josson, Ludivine Philippe, Aurélie Lesieux et Maxime Burgho.



Stéphanie Caillieret et Frédéric Lefebvre se sont dit "Oui" le 10 juin devant Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État civil délégué. Les époux ont choisi pour témoins Stéphanie Lefebvre, Evan Tison, Corinne Philippe et Lucas Tison.

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe au maire a procédé le 3 juin aux parrainages civils de **Dan et Sacha Tourlotte**, nés le 17 avril 2008 et le 9 septembre 2011. Les parents ont choisi Céline Tourlotte et Olivier Tourlotte comme protecteurs.



Ludovic Pajot, maire a procédé le 10 juin au parrainage civil de **Kyara**, née le 11 décembre 2020, fille de Justine Hoest et Bryan Rouze. Les parents ont choisi Lolita Delayens et Mathéo Rouze comme protecteurs.



Ludovic Pajot, maire a procédé le 10 juin aux parrainages civils de **Kilian**, né le 31 mai 2017, fils d'Émilie Kennis ; de **Gabriel**, né le 9 août 2019 et de **Rafaël**, né le 27 septembre 2021, fils d'Émilie Kennis et de Florian Demailly. Les parents ont choisi comme protecteurs Jennifer Kennis et Emmanuel Joly pour Kilian, Anaïs Demailly et Francky Kennis pour Gabriel, Alecia Caron et Francky Kennis pour Rafaël.



Ludovic Pajot, maire a procédé le 17 juin au parrainage civil de **Lyana**, née le 20 octobre 2022, fille de Lucie Hermann et Romain Riguet. Les parents ont choisi Laura Hermann et Kylian Hermann comme protecteurs.



Ludovic Pajot, maire a procédé le 17 juin au parrainage civil de **Lya**, née le 26 novembre 2021, fille de Rose Hermann. La maman a choisi Wendy Hermann et Dylan Hermann comme protecteurs.



Lydie Surelle, adjointe au maire a procédé le 17 juin au parrainage civil de **Lowën**, né le 15 juin 2021, fils de Laëtitia et Mickaël Penning. Les parents ont choisi Manon Evin et Joël Vanhoutte comme protecteurs.

NOCES DE JADE



Ludovic Pajot, maire a procédé le 17 juin à la célébration des noces de Jade de **Patricia et Grégory Hermann-Nourry**. Les époux se sont unis le 7 juin 1997 en mairie d'Auchel. Le couple a eu 7 enfants. Patricia et Grégory sont les heureux grands-parents de 10 petits-enfants.

NOCES DE FAÏENCE



Lydie Surelle, adjointe au maire a procédé le 17 juin à la célébration des noces de faïence de **Laëtitia et Mickaël Penning Evin**. Les époux se sont unis le 21 juin 2014 en mairie de Bruay-La-Buisière. Le 13 février 2013, ils ont accueilli Lillyan suivi de Lowën né le 15 juin 2021.

GROUPE DE LA MAJORITÉ Très chères Bruaysiennes, Très chères Labuissières, Très chers Bruaysiens, Très chers Labuissierois, Nous, élus locaux, alertons le Gouvernement sur l'état des finances publiques locales. Alors que les dernières annonces gouvernementales (2022 et 2023) auront pour conséquence de faire peser 1 500 000€ de charges supplémentaires par an pour la seule commune de Bruay-La-Buissière soit près de 5 000 000€ jusqu'à la fin du mandat : il est urgent que l'État soit au rendez-vous en augmentant à hauteur de l'inflation la Dotation Globale de Fonctionnement ainsi que la compensation de la Taxe d'Habitation (TH). Nous accusons le Président de la République et son gouvernement d'organiser un racket des propriétaires fonciers qui verront, dès cet automne, leur base foncière (qui sert au calcul de la taxe foncière) augmenter. Pourtant, force est de constater que le gouvernement reste insensible à l'inflation record qui touche notre pays et qui impacte directement votre pouvoir d'achat. Tout comme les collectivités locales les Français sont soumis au régime sec. La fin du tarif réglementé sur le gaz depuis le 1^{er} juillet, décidée par Emmanuel Macron et Elisabeth Borne, est une erreur qui vise à faire peser sur les plus fragiles des erreurs stratégiques dans nos politiques énergétiques dont ceux qui ont gouverné la France ces 15 dernières années sont les uniques responsables.

Malgré cela, et fidèles à nos engagements, nous continuons à avancer pour vous, pour notre Ville. Sur proposition de Monsieur le Maire et de Madame la Maire déléguée de Labuissière, la commune de Bruay-La-Buissière est devenue propriétaire du "Jardin Public de Labuissière - Parc Simone Veil" auprès de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane que nous remercions. Cette acquisition permettra d'avoir un meilleur entretien de cet espace et d'y mener des investissements dans les prochaines années afin d'en faire un véritable jardin public, au service de tous, sur le territoire de notre commune déléguée. Également, nous continuons et accélérons notre plan de rénovation des voiries municipales avec par exemple : la rue Paul Daguercar (cimetière du 3), la rue du Docteur Dourlens (pont de Lavolville) ou encore avec le curage et le rabotage des fossés chemin de Nœux. En parallèle, les travaux de métamorphose du centre ville souhaités par notre majorité municipale s'accroissent avec la fin des travaux autour de notre maison commune, la démolition du Jenkins et le début des travaux autour du lycée Carnot et de la Place Leclerc.

Le centre socioculturel PartÂges aura perçu en moyenne 900 000€ par an de subventions municipales soit plus de 3 600 000€ depuis 2020. Preuve que nous ne sommes aucunement sectaires. À titre de comparaison, le centre socioculturel PartÂges, pourtant peu connu par notre population, aura perçu à lui seul plus que l'ensemble des subventions octroyées par notre ville voisine Béthune, pourtant bien plus riche, à l'ensemble de son tissu associatif puisque Béthune verse environ 860 000€ par an pour l'ensemble de ses associations. Dont acte.

L'été bat son plein. Pour cette saison estivale 2023, en complément des activités et animations proposées par notre tissu associatif, nous avons souhaité diversifier les activités, animations et festivités et notamment celles accessibles à tous. Fête de la musique avec un plateau années 80 sur la place Marmottan, une fête médiévale au Donjon de Labuissière, un concert-feu d'artifice à l'occasion de notre fête nationale, vacances sportives, semaines des enfants, fêtes champêtres, marchés nocturnes sont au rendez-vous sans oublier notre traditionnelle fête foraine estivale. Ainsi nous espérons que chacune et chacun puisse passer un agréable été à Bruay-La-Buissière : c'est en tout cas notre volonté autour de notre Maire.

Nous vous souhaitons un agréable été 2023 ainsi que de belles vacances pour celles et ceux qui ont la chance d'en prendre.

Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy- AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT Encore des fermetures de commerce .. Centre ville.. le désert G. Gilbert

Que faire pendant les vacances d'été ?

du mercredi 16 au vendredi 18 août

de 7 à 15 ans

Vacances sportives 2023

Salle de sport de l'école Pasteur Stade-Parc

Inscriptions et renseignements : Service des Sports
Maison des Services, 39 rue Pierre Berégovoy
62700 Bruay-La-Buissière
service.sports@bruaylabuissiere.fr - 03 59 41 34 20
>>www.bruaylabuissiere.fr

Active & Sportive

LE 2 SEPTEMBRE 2023
SALLE MARMOTTAN BRUAY LA BUISSIÈRE
OUVERTURE DES PORTES A 19H

RAGNAR

SPECTACLE
hypnose

ENTRÉE 10 EUROS GRATUIT MOINS 16 ANS
BUVETTE RESTAURATION SUR PLACE
RESERVATION PAR SMS

Réservation :
Lindsay : 06 09 62 50 95
Guillaume : 06 69 37 48 81

ASSOCIATION POUR LE SOURIRE DE GABIN

EXPOSITION DES ATELIERS D'ART PLASTIQUE
Jusqu'au 29 juillet Médiathèque Marcel Wacheux.
Entrée libre.

SPECTACLE DE CLOWNS ET DE MAGIE Mercredi
5 juillet de 14h30 à 16h30 **LOTO de 17h à 22h30**
salle du Temps Libre. Organisés par la Grin Dance.

LOTO Samedi 8 juillet de 14h30 à 20h salle Georges Hurtrel. Organisé par le comité des fêtes Basly.

CONCOURS DE PÉTANQUE Samedi 8 et dimanche
9 juillet à partir de 10h Terrains de la salle du Temps Libre. Organisé par la Pétanque du Nouveau Monde.

LA CITÉ DES FLEURS spectacle de marionnettes Du 17 au 21 juillet et du 16 au 18 août à 10h30 et à 15h espace Wallard. Cie Microméga.

DON DU SANG Mardi 25 juillet toute la journée
salle des fêtes Marmottan. Organisé par l'EFS des Hauts-de-France.

CONCOURS DE PÉTANQUE Samedi 12 août de 10h à 20h Terrains de la salle du Temps Libre. Organisé par la Pétanque du Nouveau Monde.

FOIRE D'ÉTÉ Du 26 au 30 août place Bodelot et une partie de la rue Jules Guesde. Organisée par le service Festivités.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

10h : mise en place du défilé devant la salle Georges Hurtrel de Labuissière
10h10 : dépôts de gerbes au Monument aux Morts de Labuissière
11h20 : mise à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers
11h30 : allocutions suivies du verre de l'amitié
En raison des travaux, la cérémonie ne se déroulera qu'à Labuissière

Ville de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**

FÊTE

NATIONALE

Dès
21h30

Jeudi 13 juillet 2023

Donjon de Labuissière



ZOUK MACHINE

UTAWAN



**Grand feu d'artifice
dès 23h15**

GRATUIT

Rens. 03 59 41 34 00

bruaylabuissiere.fr



Ville de
Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir